

PROCES VERBAL De la réunion sur site du 12 mai 2017 concernant les travaux d'aménagement des abords des lycées et du parking.

Suite au courrier qui vous a été envoyé le 10 mai, nous avons tenu une réunion sur site concernant les aménagements des abords des lycées et du parking.

Ont répondu présents :

- **Mr Cornée** adjoint en charge de la tranquillité publique, la sécurité urbaine et la médiation sociale de la ville de GIEN (et qui sera désormais l'interlocuteur sur les questions d'aménagement).
- **Mr Marcadier**, responsable des services techniques de la ville de Gien .
- **Mr Gatellier** représentant Odulys
- **Madame Letourné** représentant le transporteur RVL
- **Mme Gautrot-Lamoureux et Mr Lamoureux**, les proviseurs des lycées Palissy et M.Audoux

A noter que nous n'avons eu aucun retour des élus régionaux suite à notre courrier...

Nous avons commencé devant le lycée Bernard Palissy.

- notre demande de "**dépose-minute**" semble difficilement réalisable vu la piste cyclable et la largeur qui serait nécessaire.

Même problème concernant la question d'une **place handicapée** : le responsable des services techniques se penche sur la problématique.

- il a été décidé de mettre des **bornes en béton** "crottes de mammoth" encadrant la sortie du parking privé en face du lycée ainsi qu'à celle du « petit » parking (club de Rugby). Pendant notre entretien, on a pu d'ailleurs voir une voiture monter sur le trottoir en face du lycée qui est ressortie de l'autre côté des barrières en roulant sur la piste cyclable et le trottoir...

- le **revêtement** glissant et dégradé devant le lycée sera refait

- Monsieur Marcadier a proposé de diminuer le **temps d'attente du feu "piéton"** devant le lycée qui est beaucoup trop long et incite les élèves à traverser. Il fera également remplacer le **bouton poussoir** qui est cassé.

- concernant la circulation, il a été décidé d'étudier les différentes possibilités pour réduire la vitesse : l'idée de **coussins "berlinois"** a été évoquée. Puis celle de **modifier les feux existants** (Palissy et Audoux) : un feu "radar" qui passe au

rouge quand un véhicule arrive trop vite et redevient rapidement vert.

- concernant le **carrefour de la rue de la gare** et de la rue du 32ème : les avis divergeaient entre ceux qui souhaitaient un statut-quo (proviseurs, Odulys), les parents qui souhaitaient dans un premier temps un aménagement peu coûteux avec une priorité à droite voire un stop (pour casser la vitesse et surtout permettre aux cars de quitter le site le plus rapidement car il s'agissait d'une préconisation sécuritaire du directeur d'Odulys), la mairie qui serait plutôt sur un feu fonctionnant aux heures de sortie.

- les **barrières** entre le parking des voitures et le parking des cars seront déplacées car leur implantation incite les élèves à ne pas prendre le trottoir mais à passer sur le parking entre les voitures qui manœuvrent (ce qui a été confirmé lors de la sortie des élèves !)

- concernant **l'aménagement du parking**. Mr Cornée a émis l'idée minimale d'un marquage au sol mais qui a été décriée. Au fil du temps, avec l'arrivée des élèves puis des cars, l'importance d'un aménagement sécurisant s'est avérée indispensable. Mr Marcadier, l'agent technique de la mairie avec les renseignements pris auprès des représentants d'Odulys et de RVL concernant les dimensions des cars, les manœuvres effectuées, le nombre de rotations, a soumis une proposition pour pouvoir avoir des quais et des barrières malgré le manque de place. Par ailleurs, en modifiant la sortie du parking des voitures, nous aurions la place nécessaire pour la circulation des cars (une partie du tronçon de sortie serait commune pour les voitures et les cars). **Mr Marcadier nous soumettra un plan du site avec les propositions émises.**

En conclusion :

Mr Cornée et Mr Marcadier se sont engagés à ce que soient réalisés avant la prochaine rentrée scolaire de septembre, les travaux concernant :

-les bornes en béton,

-le temps d'attente et le bouton poussoir piéton du feu du lycée,

-le revêtement dégradé

- le déplacement des barrières

Concernant **les feux**, une commission aura lieu en juin à la mairie, et la faisabilité budgétaire sera étudiée.

Concernant **le parking**, Mr Bouleau maire de Gien aurait depuis la réunion fait savoir qu'il souhaitait dans un premier temps se contenter d'un marquage au sol. Nous ne sommes pas contre cette idée s'il s'agit d'une mesure temporaire afin d'être assurés que les dispositions soient adaptées aux utilisateurs (chauffeurs, élèves).

Pour ces derniers travaux, un calendrier pourrait être soumis en début d'année 2018.

Il reste à déterminer de manière absolue qui a la compétence de l'aménagement du parking entre la ville et la région et qui financera les travaux.

PV rédigé par E. Corjon-Danckaert (représentante des parents FCPE), soumis à Mr Cornée pour validation avant envoi à tous les destinataires du courrier initial ainsi qu'aux membres du conseil d'administration des lycées. Il sera mis en ligne sur le site du lycée pour informer les parents des décisions prises.